



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL**  
**DE SECURITE**



Distr.  
GENERALE  
S/12214  
13 décembre 1976  
ORIGINAL : FRANCAIS

---

LETTRE DATEE DU 7 DECEMBRE 1976, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la résolution 31/12<sup>x</sup> intitulée "Question de Chypre", qui a été adoptée par l'Assemblée générale à sa 65ème séance plénière, le 12 novembre 1976.

A ce propos, je voudrais appeler votre attention tout particulièrement sur le paragraphe 5 du dispositif dans lequel l'Assemblée générale "exprime l'espoir que le Conseil de sécurité envisagera des mesures appropriées en vue de l'application de sa résolution 365 (1974) du 13 décembre 1974".

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kurt WALDHEIM

-----

---

<sup>x</sup> Non reproduite dans le présent document; pour le texte complet voir document A/RES/31/12.